Madame/monsieur,

Par la présente, je me permets de vous informer des activités que j’ai déployées en tant que rapporteur Économie circulaire pour la Commission permanente de l’infrastructure et de l’environnement de la Chambre des Représentants. J’ai commencé mes activités il y a deux ans, avant la publication du kit Économie circulaire « *Closing the Loop* » le 2 décembre 2015. Le mandat que m’a donné cette commission est de renforcer la situation de la Chambre des Représentants en matière d'information au sujet de ce dossier. J’ai mené des entretiens avec des experts et des parties prenantes des Pays-Bas et de l’étranger, avec la Commission européenne et avec des porte-paroles du Parlement européen.

Pendant ma mission de rapporteur, j’ai assisté à nombre de développements positifs. Aux Pays-Bas, une direction de programme intégrale et interministérielle a été mise en place. Pendant la présidence néerlandaise de l’Union européenne, l’Économie circulaire a été une priorité au sein du Conseil. Le sujet a également été abordé lors de la réunion interparlementaire sur l’énergie à La Haye.

En guise de suivi au plan d’action Économie circulaire, la Commission européenne a émis une série de nouvelles propositions. D’autres sont prévues en 2017. Je me félicite en outre de constater que la Commission européenne s’intéresse également à ce dossier par une approche « inter-silos ».

Malgré ces développements positifs, nombre d’enjeux continuent à se poser, notamment dans les domaines de la règlementation et du financement (mode d’investissement et d’octroi de crédit, autre valorisation). En outre, la mesure dans laquelle les principes et les partis pris de l’Économie circulaire sont appliqués au sein de l'Union européenne connait encore une forte disparité.

Je me réjouis de vous informer des résultats de mon travail dans le domaine de l’Économie circulaire.

En partie nationales, les recommandations ci-dessous peuvent également intéresser d’autres États membres.

**Recommandations Économie circulaire**

**Recommandation générale :**

* Une **approche intégrale** de l’Économie circulaire est indispensable. L’Économie circulaire n’est pas un dossier environnemental isolé, car elle concerne également l’économie et l’emploi. Le gaspillage de nourriture est également un thème important. En outre, l’Économie circulaire impacte de façon inévitable les instruments financiers. La coopération est donc indispensable, sur tous les fronts et à tous les niveaux.

**Recommandations pour les Pays-Bas (ministres et parlement) qui peuvent également intéresser d’autres États membres et institutions.**

* Une direction de programme intégrale a été formée l’année dernière au sein de l’**État**. Malgré cette initiative positive, une approche intégrale à de nombreux autres niveaux parait souhaitable. Je recommande par exemple, en fonction de l’ordre du jour, d’inviter les ministres des Affaires économiques, des Affaires sociales et de l’emploi et, éventuellement, des Finances à se joindre aux concertations générales entre le Parlement néerlandais et le ministre chargé de l’environnement.
* Le **Parlement** peut également adopter une approche plus intégrale, par exemple en créant des liens plus forts entre les porte-paroles des affaires économiques, de l’environnement, des affaires sociales et de l’emploi des différentes groupes parlementaires (et, au besoin, avec les finances et l’enseignement).
* L’implication d’autres ministères dans l’Économie circulaire est également importante pour obtenir des informations de qualité sur les développements à Bruxelles en matière de **fonds, financements et innovation**. On parle beaucoup des possibilités qu’ont les entreprises de recevoir un financement européen, mais la question de savoir dans quelle mesure ces fonds sont accessibles aux petites et moyennes entreprises mérite d’être posée. Je recommande au secrétaire d’État à l’environnement de continuer à plaider cette cause à Bruxelles avec le ministre des Affaires économiques, de suivre les développements de près et de faire régulièrement part de ses retours aux commissions parlementaires néerlandaises des Affaires économiques et de l’Infrastructure et de l’environnement.
* Étant donné l’impact de l’Économie circulaire sur le mode d’**investissement et d’octroi de crédit** (en d’autres mots, la nécessité d’adapter ce mode opératoire à l’Économie circulaire), il serait intéressant d’inviter quelques acteurs financiers, tels que PGGM, Rabobank et/ou la Banque européenne d’investissement à un exposé technique, peut-être avec les commissions parlementaires néerlandaises des Affaires économiques et des Finances.

**Recommandation à la Commission européenne**

* Je recommande à la Commission européenne de vaincre ses hésitations quant au développement de l’Éco-conception et d’imposer des règles aux nouveaux groupes de produits en matière d’utilisation efficace des ressources, de réparabilité et de durabilité. Une conception de qualité représente en effet la moitié du travail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de ma considération distinguée.

Au nom de la commission permanente de l’Infrastructure et de l’Environnement,

Yasemin Cegerek

Rapporteur Économie circulaire (jusqu’au 15 mars 2017)\*

Membre de la Chambre des Représentants des États généraux (idem)

y.cegerek@tweedekamer.nl

\*depuis 15 mars Mme Cegerek n’est plus rapporteur de la commission permanente de l’Infrastructure et de l’environnement. Il n’y a pas encore une autre rapporteur. Pour questions vous pouvez contacter cie.im@tweedekamer.nl